

ABRIÈS INFO 8 ^{1/}

Abriès le 13 Août 2003

Au sommaire :

Le mot du maire :

Les tableaux du budget communal et les arrêtés de subventions

Le contrat rivière

Le P.P.R. (Plan de Prévention des Risques)

La rénovation du patrimoine bâti

Eric Goalabré :

Le terrain multisports AGORESPACE

Le foyer des jeunes , l'association des enfants et jeunes d'Abriès

Dominique Allais :

Des perspectives nouvelles pour les remontées mécaniques d'Abriès et du Haut-Guil

Maurice Chave :

Travaux au Roux

Ordures ménagères, déchetterie et tri sélectif

Quelques réflexions

M-Hélène Farouze :

Le voyage scolaire à Erquy

Gabriel Cloître :

Rôle de l'eau 2004

Les lecteurs d' « Abriès info 8 » trouveront en encart « La lettre de l'A.F.P. n° 1 »

Le mot du maire

La saison d'été bat son plein, la météo est estivale. Des arrêtés préfectoraux interdisent ou canalisent les feux, et l'utilisation de l'eau. L'été est toujours l'occasion de rencontres et de discussions entre les touristes, les résidents secondaires et ceux qui vivent ici toute l'année.

Discussions toujours passionnées, où chacun a son mot à dire, sa vision personnelle des choses, mais cela est toujours constructif et nous avançons ensemble dans un village où il fait bon vivre.



BUDGET COMMUNAL 2003

Les Forêts

LES DEPENSES		LES RECETTES		
FONCTIONNEMENT	Charges à caractère général: (fonctionnement, fournitures, investissements...)	217 210	Produits de services (locations, récupérations, ventes):	42 500
	Frais de personnel	250 211	Impôts et taxes (impôts directs versés par les habitants de la commune, taxes foncière, d'habitation, de séjour et professionnelles)	203 188
	Autres charges de gestion courante (indemnités, foras de secours, subventions aux organismes et aux associations)	134 483	Dotations (comme allouée par l'état à la commune pour aider à son fonctionnement, le montant étant calculé en fonction de la population, de sa richesse...)	216 600
	Charges financières	17 400	Produits exceptionnels	20 875 04
	Autres charges	31 000	Atténuation de charges	31 100
	Dotations aux amortissements et provisions	255 144	Autres produits de gestion	66 000
	Variants section d'investissement	124 452		
			Subventions de la section de Roux	101 890,00
	TOTAL	1 029 959	TOTAL	1 029 959
	LES DEPENSES		LES RECETTES	
INVESTISSEMENTS	Travaux et investissements + restes à réaliser	718 631	Excédents reportés des années précédentes	24 750
	Réinvestissement d'emprunts (correspond au 100% du remboursement sur les emprunts souscrits par la commune avant 2002)	63 800	Dotations (crédit d'impôt et remboursement par l'état de la T.V.A. correspondant aux investissements faits par la commune les années précédentes) -TLH	56 600
	Cessions réalisées	10345	Subventions d'investissement + Restes à réaliser	246 210
			Autres produits	2 184
			Emprunts à court terme	40 750
			Opération d'ordre de section à section	255 144
		Vire vers section de fonctionnement	124 452	
TOTAL	802 160	TOTAL	802 160	

LES ARRETES DE SUBVENTIONS DEPUIS INFO 5

❖ Europe

Etude de faisabilité de la Maison du Costume : 10903 €

Réhabilitation de la ruelle du Clôt : 59874 €

En attente Bibliothèque multi média

❖ Etat

Etude de faisabilité de la Maison du costume : 5452 €

Etude faisabilité de l'enneigement artificiel : 7860 €

Digues du Bouchet : 10671 €

❖ Région

Réhabilitation de la ruelle du Clôt : 32637 €

Enfouissement des lignes du Pelvas : 10160 €

Etude de faisabilité de la Maison du costume : 5452 €

Bibliothèque multimédia : 18300 €

Etude de faisabilité de l'enneigement artificiel : 3144 €

Emploi jeune : 1991 € par an

Dépressage ONF : 16250 €

En attente Etude géologique sur le torrent de la Garcine

❖ Conseil Général

Digues du Bouchet : 16007 €

Réhabilitation ruelle du Clôt : 12000 €

❖ Ministère de l'intérieur

Aide à la reconstruction des pistes de ski de fond en automne 2002 : 9000 €

❖ Agence de l'eau et Conseil général

En attente : Schéma directeur d'eau potable

Schéma assainissement.

CONTRAT DE RIVIERE.

Il sera signé au ministère de l'environnement en janvier 2004.

Nous avons maintenu, dans le cadre de l'hydraulique dans les 5 années à venir, la protection du hameau de la Garcine pour 400.000 €, Les digues du Bouchet et du Guil pour 300.000 € et dans le cadre du futur Assainissement 932130 €. Le choix du cabinet d'étude pour la maîtrise d'œuvre doit être fait avant la fin de l'été.

Nous devons nous positionner rapidement, car les subventions européennes risquent de diminuer à partir de 2006, et l'Etat, à partir de la fin 2005 ne donnera plus de dérogation pour les futurs permis de construire.

PPR. (Plan de Protection des Risques)

La première carte des aléas nous a été présentée. Elle définit les zones à urbaniser et les travaux à effectuer

Les prochaines réunions avec la population se feront cet automne. Nous allons mener de front la révision du P.L.U (ex POS) avec le PPR.

Les points importants concernent la protection du hameau de la Garcine et du Caravaneige, la reconstruction du camping de Valpréveyre sur la terrasse des Estachons, l'urbanisation derrière les digues, le projet éventuel d'un lotissement à l'Hoche et la création de nouvelles zones constructibles hors risques naturels.

RENOVATION DU PATRIMOINE BATI.

La réhabilitation du presbytère permettra à ce bâtiment de rester l'âme culturelle du village, en alliant « la maison du costume » avec la bibliothèque multimédia.

Les caves deviendront le lieu d'exposition de l'association du costume d'autrefois, le rez- de- chaussée accueillera la salle des Associations et la bibliothèque ; le 1^{er} étage sera réservé à l'Association paroissiale .

Les combles seront aménagés pour l'atelier du costume d'autrefois.

Notre objectif étant pour l'année prochaine de réaliser la 1^{ère} tranche, soit les caves et le rez- de- chaussée.

Le permis de construire est en cours, il est obligatoire pour les demandes de subventions européennes.

L'ancienne Mairie/nouvelle poste

Les travaux ont commencé. Ce fut un dossier difficile car il implique un partenariat avec La poste.

Nous pouvons espérer le transfert et le distributeur de billets cet automne.

Les travaux terminés, il serait intéressant que la population se mobilise pour que ce Bureau soit performant et continue à faire vivre pleinement le service public.

JOELLE OCANA

TERRAIN MULTISPORTS AGORESPACE

Les travaux avaient commencé ce printemps, on a pu apprécier à cette occasion la qualité du travail effectué par l'Entreprise Bucci, concernant la préparation de la base (terrassement ...).

Elle nous a aidés aussi dans la réalisation du projet pour que ce soit un investissement de qualité et durable.

Ensuite c'est l'entreprise Colas qui s'est occupée de la partie supérieure du terrain (enrobé, réservation pour l'installation de la structure...). Le travail réalisé est de qualité.

Pour ce qui est de la mise en place des éléments du terrain, c'est l'entreprise Agorespace qui s'en est chargée. Comme il était prévu, deux personnes d'Abriès ont travaillé pendant 4 jours à l'installation de la structure (Riton et Sébastien).

L'Entreprise Seror a déchargé les palettes de matériel, nous les remercions pour leur disponibilité. Fabien a travaillé efficacement sur le suivi du projet : Relations avec les entreprises sur place, suivi des travaux, trouver des solutions aux imprévus. Maintenant que le terrain est installé, vous imaginez mieux l'utilisation que l'on peut en faire.

- Dans sa partie centrale on peut y pratiquer : Basket, Hand, Foot, Tennis, Ballon, Volley, Badminton.
- Dans sa partie extérieure, on utilise les couloirs pour courir, faire du roller, du vélo pour les plus petits

Les enfants et les jeunes ont vite trouvé les astuces de jeux que l'Agorespace permet de réaliser (jeux avec les côtés, rebords sur les frontons).

En septembre, pour présenter le terrain à toute la population et à l'école d'Abriès, Mr Abanozian viendra animer un après-midi en faisant participer les enfants aux différents jeux que l'on pratique sur l'agorespace. (mini tournoi).

Nous espérons que vous apprécierez ce nouvel équipement à destination des enfants, jeunes et adultes et que vous en ferez une bonne utilisation.

Il reste maintenant à aménager le tour du terrain, gazon, tables, bancs, autres jeux.... Vos idées seront les bienvenues.

A bientôt sur le terrain pour faire un basket, volley.....

FOYER DES JEUNES - ASSOCIATION DES ENFANTS ET JEUNES D'ABRIÈS.

Depuis plusieurs mois, nous nous rencontrons et travaillons avec des jeunes du village pour remettre sur pied le foyer des jeunes, qui est sans responsable depuis le printemps.

Nous avons eu plusieurs réunions pour discuter des différentes idées, solutions, concernant l'avenir de l'Association. Nous avons reprecisé les règles, devoirs d'une association.

A la réunion du 25 Mai, nous avons travaillé sur une association qui regrouperait tous les enfants et jeunes d'Abriès. Il me semblait important que tous les enfants et jeunes du village soient concernés à travers diverses activités. En plus du Bureau et du Conseil d'Administration, l'Association se divisait en conseils d'activités par tranches d'âges.

A la tête de ces conseils des jeunes mineurs et majeurs pour la tranche d'âge qui correspond au foyer. Pour les conseils enfants et ados, il y avait aussi des parents.

Ces conseils travaillent sur des projets différents avant de les soumettre au Conseil d'Administration.

Plusieurs propositions avaient d'ailleurs été faites concernant les projets ou des activités.

Nous avons aussi abordé le cas du gîte Saint Laurent, salle où les jeunes d'Abriès se retrouvent le week-end et tous les jours pendant les vacances. Il est rappelé que les gîtes Saint Laurent sont un lieu d'habitation et qu'il y a certaines règles à respecter en plus des règles internes à l'association.

En juillet, nous nous sommes à nouveau rencontrés pour mettre en place cette association à destination des enfants et jeunes du village.

- Propositions de candidatures pour le Conseil d'Administration.
- Discussion sur la nécessité d'ouvrir l'Association à d'autres personnes que les « Ados ».
- Pourquoi il nous semblait nécessaire que le Bureau et le Conseil d'Administration soient constitués de jeunes de plus de 18 ans et de parents (Adultes).

Ces dernières règles ne satisfaisant pas apparemment toute l'assemblée, il en ressort que les jeunes souhaitent rester seuls pour s'occuper du foyer des Jeunes. Il est rappelé que ce ne sera pas chose facile et que le foyer sera fermé jusqu'à la constitution dans les règles de l'Association : Conseil d'administration, Bureau.

Contracter une assurance et établir avec la municipalité, les habitants des gîtes et le bureau du Foyer des Jeunes une convention pour l'utilisation du local aux gîtes Saint Laurent.

Indépendamment du Foyer des Jeunes, des parents et autre jeunes essayeront de créer une Association concernant tous les enfants, Jeunes et Adultes du village.

ERIC GOALABRE

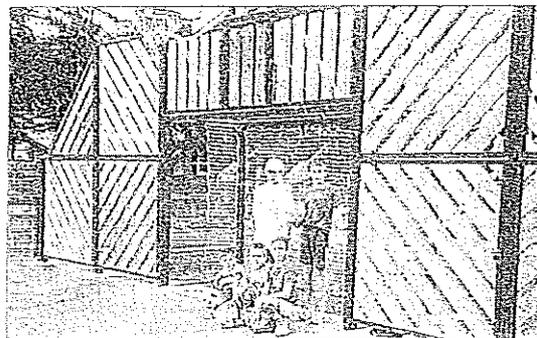
ABRIÈS

L'agorespace : sport ...et civisme

Depuis le début du mois de juillet, la commune d'Abriès s'est dotée d'un nouvel espace ludique et sportif. Dès l'entrée du village, on peut apercevoir cette structure parfaitement intégrée à son environnement. Situé à l'arrière des gîtes Saint-Laurent, l'agorespace est un lieu pensé, conçu et réalisé comme un espace de rencontres sportives et ludiques. En un même terrain, on trouve concentrés une multitude de possibilités d'activités et de sports collectifs : basket, roller, football, handball, raquettes, etc. Au sol, les différentes zones ont été marquées à la peinture. C'est avant tout un terrain qui ne demande qu'à devenir un lieu de rendez-vous pour les jeunes et les moins jeunes, sportifs ou dilettantes. S'il s'intègre à l'environnement, il s'inscrit aussi dans une logique de civisme qui résume avec respect au lieu et des autres.

Une réunion avec les jeunes

Avant son ouverture, une réunion a eu lieu avec les jeunes du village pour leur représenter le projet et toute l'utilisation que l'on pouvait en faire. Cet hiver, ce sera là que sera installée la peinture naturelle. Elle bénéficiera



De nombreux arrangements sont prévus.

ainsi d'une surface plus plate, plus sécurisée, et le revêtement doit de plus en plus permettre une meilleure préservation de la glace.

Son utilisation est gratuite et ouverte à tous. C'est l'office du tourisme qui gère le planning d'utilisation. En effet, des heures spéciales sont réservées aux collectivités. Un règlement de fonctionnement a été remis aux différents utilisateurs. Pauline, l'animatrice de l'office y organise aussi des animations avec les enfants.

Le projet a été mené et suivi par Eric Goalabre, avec Fabien Gréco, employé de la commune, et Pauline Roux, l'animatrice. "C'est beau, c'est solide et ça fait revivre un petit coin du village", constate Josette Ocana, le maire. De nombreux arrangements sont prévus aussi comme des bancs, un coup de peinture sur les gîtes, et ce lieu pourra véritablement jouer son rôle attractif, et comme hiver.

Renseignements et réservations : O.T. Abriès au 04 92 46 72 26. ■

Des perspectives nouvelles pour les remontées mécaniques d'Abriès et du Haut-Guil

Comme vous le savez sûrement, sur proposition du Conseil Général, lors de la dernière réunion du Conseil Municipal du 4 juillet 2003, un vote à l'unanimité a été obtenu en faveur de la création et de l'adhésion au syndicat mixte « Remontées Mécaniques Queyras Conseil Général ». Le 18 juillet 2003 à son tour l'ensemble des conseillers généraux a voté favorablement à la création et à l'adhésion de ce même syndicat mixte.

Cela ouvre enfin un avenir sérieux à court et moyen terme pour notre économie hivernale.

Maintenant soyons pragmatiques : quels sont les principaux avantages et aspects significatifs ?

1. La réorganisation du ski dans le Queyras en quatre pôles :
 - * 1^{er} pôle, Ceillac avec un montant d'investissement proposé de 5 700 000 € (un télésiège et neige de culture).
 - * 2^{ème} pôle, Arvieux avec un montant d'investissement proposé de 3 000 000 € (un télésiège et neige de culture).
 - * 3^{ème} pôle, Molines - Saint Véran avec un investissement proposé de 7 000 000 € (télésiège et neige de culture et une réorganisation des téléskis de Pierre-Grosse).
 - * 4^{ème} pôle, le Haut-Guil avec un investissement proposé de 6 723 000 € (fermeture de Château Ville-Vieille, réorganisation de Ristolas et d'Aiguilles et renforcement du secteur d'altitude d'Abriès).
2. Une professionnalisation de la gestion des remontées mécaniques ainsi qu'une promotion et une commercialisation assurées par ces mêmes gestionnaires (ce qui ne s'est jamais produit dans les différentes instances précédentes).
3. On peut espérer un attrait renforcé auprès de promoteurs et d'investisseurs en lits banalisés.
4. Le syndicat mixte se composera de 17 membres (9 conseillers généraux et 8 représentants des communes). La majorité des membres issue du Conseil Général aura donc le pouvoir décisionnel sur l'exploitation et l'investissement des stations.
5. Pour Abriès un apport financier de 90% des coûts d'investissement sur un nouveau télésiège 4 places débrayable et sur l'enneigement artificiel de la nouvelle piste sous ce même télésiège, pour un investissement estimé à 5 350 000 € (35 000 000 F) sur les cinq années à venir.
6. L'apport en investissement du Conseil Général étant de 90% TTC, les 10% restants seront à la charge des communes soit pour Abriès un coût de 535 000 € (3 500 000 F). Notre commune devenant un pôle de ski d'altitude important sur le Haut-Guil, il faudra aussi envisager des infrastructures nouvelles qui seront à financer (route départementale, parkings, structures d'accueil, de secours, salle hors sac, toilettes publiques etc.).

En conclusion le Président du Conseil Général n'envisagera ces investissements qu'avec l'adhésion et l'engagement de tous.

En ce qui concerne Abriès, il souhaite associer au projet la population. Tous les sociaux professionnels (hôteliers, restaurateurs, restaurants d'altitude, bars, loueurs de meublés, commerçants, prestataires de services, office du tourisme) seront aussi appelés à participer à ce nouvel élan.

Une réunion publique est d'ores et déjà prévue.

Elle sera organisée par le Président du Conseil Général courant septembre.

Au sujet de l'avancement de l'enneigement artificiel :

Fin du dossier d'autorisation de la loi sur l'eau après enquête publique en novembre.

Consultation des Entreprises fin d'année.

Rappel : ce dossier d'investissement sera à l'avenir pris en charge par le Syndicat Mixte

DOMINIQUE ALLAIS.

Les quelques travaux au Roux.

Après un hiver bien enneigé qui nous a amené les petits problèmes habituels sur les canalisations d'eau et les égouts, les rues ont été rapiécées en goudron au mieux des possibilités du budget.

Avec l'aide des services du Parc du Queyras, nous avons rétabli un passage piéton confortable après le cimetière pour rejoindre la gorge et le pont des vaches.

Sur l'ensemble de la commune, le diagnostic des ressources en eau potable est quasiment terminé, les premières conclusions confirment que les ressources sont suffisantes.

Avec le rapport final, le géologue nous donnera ses propositions pour créer des périmètres de protection autour des sources et pompages. A nous d'entretenir le réseau de distribution.

Des compteurs ont été installés à la sortie de tous les bassins d'eau potable afin de mieux connaître les besoins et aussi pour aider à la localisation des fuites.

Dans le Roux, le prochain chantier important sera, nous l'espérons, l'aménagement de la rue du Clot, qui va nécessiter de creuser à nouveau pour changer la conduite d'eau potable, refaire les branchements des particuliers, collecter les gouttières et les eaux de ruissellement dans une canalisation différente de l'égout, et enfin poser un revêtement qui rende cette rue plus agréable, plus confortable pour les déplacements en supprimant les ravinements et les coulées de terre que nous connaissons actuellement à chaque orage.

Le montant prévisible de ces travaux, (d'après les devis d'entreprises, d'architectes etc.) est de : 151 478 € Hors TVA

Grâce à la ténacité du maire, et au sérieux des dossiers qu'elle a présentés aux diverses administrations, nous sommes actuellement assurés des subventions suivantes :

Fonds Européens 39.5 % soit (59 874 €)

Conseil Régional 21.5 % soit (32 637 €)

Conseil Général 8 % soit (12 000 €)

La part communale sera donc au minimum de : 46 967 €

RÔLE DE L'EAU POTABLE 2004

Afin d'harmoniser et de rendre plus équitable les factures d'eau des Abriessois en 2004, un nouveau rôle de l'eau potable devra être mis en place dans la commune.

Pourquoi cette modification ?

Actuellement des disparités importantes apparaissent entre les différentes facturations.

La consommation d'eau est bien sûr un des éléments de facturation.

Celle-ci ne changera pas : tant de m³ consommés, facturation proportionnelle à la consommation.

Mais une autre partie, le terme fixe, contribue en partie aux différents travaux nécessaires à l'entretien des canalisations, des stations de pompage et du reversement au syndicat de l'eau.

Sur cette partie du terme fixe calculée en fonction des appartements recensés, de nombreuses inégalités apparaissent :

- Chaque appartement dont le propriétaire est clairement recensé et possède un compteur, paye le terme fixe dont le montant était de 59 Euros en 2002.
- Certaines copropriétés ont un compteur par propriétaire, d'autres ont un compteur général et dans les deux cas les termes fixes sont appliqués à chaque copropriétaire.
- Un certain nombre d'appartements (dans le même immeuble) en location saisonnière ne paient qu'un terme fixe, alors que des propriétaires de locations saisonnières dans des immeubles différents paient autant de termes fixes que d'appartements.
- Même remarque pour des locations à l'année ou le terme fixe n'est payé qu'une fois alors qu'il existe plusieurs locataires.
- Comment prendre en compte les commerces, artisans, hôtels, restaurants, hébergements collectifs ?

Il serait nécessaire d'harmoniser tout cela dans une forme équivalente à celle du rôle des ordures ménagères, afin que tous les habitants d'Abriès participent d'une manière équivalente à la communauté.

Une première simulation permettrait, après une meilleure clé de répartition, de diminuer d'une dizaine d'Euros ce terme fixe par foyer, la somme globale restant quasiment la même aux augmentations annuelles près dues au coût de la vie.

Il est évident que le nombre supérieur de termes fixes permettrait de diminuer la valeur unitaire de ce terme fixe.

La commission des ordures ménagères, dont l'expérience dans le recensement a permis d'appliquer une règle plus équitable, pourrait être élargie au rôle de l'eau avec toute personne désirant apporter son concours.

Nous avons la chance, dans notre commune, d'être encore maître de nos choix et des prix au plus juste que nous efforçons de pratiquer, nous comptons donc sur votre compréhension et sur votre concours pour nous aider dans cette nouvelle harmonisation.

Gabriel CLOITRE

P.S : Pour faciliter et éviter un travail fastidieux, dès la prochaine facturation de l'eau, vous recevrez un relevé de compteur d'eau pour 2004, à remplir par vos soins et à nous rapporter avant le 15 août 2004.

Un contrôle sera effectué par nos agents par secteur tous les 2 ans.

Espérons que l'année 2004 voie enfin cette réalisation qui facilitera la vie des résidents

Pour la suite, la commune est sur les rangs pour obtenir du Syndicat Intercommunal d'Electrification du Queyras l'enfouissement des lignes électriques et téléphoniques dans la moitié haute du village qui n'a pas été faite.

Des nouvelles de nos chères ordures ménagères : Tout le monde aura remarqué que le prix n'a pas changé depuis 2002. Mais nous payons tous une part pour la déchetterie ALORS UTILISONS LA et nous diminuerons ainsi de moitié le volume des dépôts qui remplissent notre petite décharge à gravats le long de la route du Roux. Cette décharge se remplit rapidement, cela nous concerne tous alors les idées pour un emplacement nouveau ou d'autres solutions sont les bienvenues. (cela a déjà été demandé dans ce bulletin) Au niveau de la communauté de communes, le tri sélectif se met en place petit à petit, en septembre les travaux d'installation des containers enterrés vont commencer et dans l'année 2004 nous devons trier avant de déposer nos poubelles.

Quelques réflexions... :

L'association du chalet des jeunes du Roux a eu 30 ans cette année... déjà...

30 ans de Roux... Le Roux qui a tout pour être un village formidable, qui le serait sûrement si les visiteurs ne trouvaient pas leur voitures rayées, ou leurs pneus crevés, si les affiches d'informations n'étaient pas arrachées de leur panneau, si chacun pensait un peu à l'intérêt collectif, à la vie du village, dans tous les gestes quotidiens, et leurs conséquences, stationnement, déneigement, poubelles, etc Dans les réunions publiques mémorables qui ont eu lieu ce printemps, il est apparu clairement que le bulletin d'informations municipal a été très peu lu dans ses éditions précédentes, J'espère qu'il en sera autrement à partir de celle-ci.

MAURICE CHAVE

Le voyage scolaire à Erquy

Les 14 élèves de CE2 CM1 et CM2 de l'école d'Abriès sont partis en Bretagne du 15 au 21 juin 2003 , à Erquy, dans les Côtes d'Armor. Grâce à l'aide financière des Communes d'Abriès et de Ristolas les enfants ont pu découvrir cette magnifique côte bretonne et pratiquer la voile. Ils ont également hissé les voiles du vieux gréement « La Sainte Jeanne », dont les mâts en mélèze proviennent de notre forêt de Marassan. Le séjour a été riche en découvertes pour nos petits montagnards : visite du phare du Cap Fréhel, du fort La Latte, du port d'Erquy, promenades en bord de mer, pêche à pied ...

Au retour, les enfants ont préparé une exposition que les parents ont pu admirer à l'école, ainsi que Joëlle Ocana, M. Borel et Eric Goalabré que je remercie pour son aide dans la préparation de ce voyage. Il convient de rappeler que la Commune d'Abriès entretient des relations privilégiées avec les associations du « Grand Léjon » et de « La Sainte Jeanne ». Ces associations ont fait revivre deux vieux gréements dans la baie de Saint Briec. Des mélèzes de notre forêt ont été sélectionnés pour eux et sont partis jusqu'en Bretagne. Nous avons suivi leur trace. C'était un voyage superbe qui laissera de beaux souvenirs aux enfants d'Abriès. Merci à Carine qui nous a accompagnés.

Marie-Hélène Farouze, la maîtresse.

